

Commune deHUY.....

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), est organisée une enquête publique relative à l'**adoption**:

-d'un périmètre de site à réaménager (concernant le « site Thiry »)

Le projet consiste en **la reconnaissance d'un site destiné à être réaménagé**

La personne ou l'autorité à l'initiative du périmètre est **la Ville de Huy / le CHRH.....**

L'autorité compétente pour adopter le périmètre est...**le Gouvernement wallon.....**

Le projet a fait l'objet d'un rapport sur les incidences environnementales.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : service de l'urbanisme – rue des Frères Mineurs à Huy :

- les jours ouvrables de 8h à 12h30 (et, potentiellement, les 06, 13, 20 et 27/01 jusque 20h)

Pour toute consultation, un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service de l'urbanisme téléphone :085/21 78 21.....mail :...urbanisme@huy.be.....

L'enquête publique est ouverte le 28/12/2021 et clôturée le 31/01/2022

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Grand'Place 1 à 4500 HUY,

- par courrier électronique à l'adresse suivante :...urbanisme@huy.be.....

- remises au service de l'urbanisme dont le bureau se trouve rue des Frères Mineurs à Huy

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention :...**Enquête publique – SAR Thiry.....**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur, rendez-vous, auprès du service de l'urbanisme.

L'enquête publique sera clôturée le 31/01/2022, à 11h

Un agent du service urbanisme peut donner des explications sur le projet – bureau : rue des Frères Mineurs à Huy – 085/21 78 21 urbanisme@huy.be